

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ADEME ÎLE-DE-FRANCE EN 2020 :
252 PROJETS SOUTENUS,
66,3M€ D'AIDES

Le 29/04/2021

L'ADEME Île-de-France fait le bilan de cette année 2020, traversée par la crise sanitaire de la COVID-19 tout en ayant été riche en opportunités avec le déploiement du plan « France Relance », qui s'appuie en partie sur les compétences de la direction régionale pour accompagner des projets porteurs et innovants au service de la transition écologique sur le territoire. Pour 2021, Michel Gioria, directeur de l'ADEME Ile-de-France jusqu'à mars 2021¹, est optimiste : « nous allons garder le cap et accélérer le travail mené autour du Plan de Relance, car l'Etat nous confie des moyens financiers d'intervention sans précédent ! C'est la première fois que nous avons un objectif de massification sur de nombreuses thématiques, comme le **développement de l'hydrogène, de l'économie circulaire et de la décarbonation de l'industrie** ».

2020 en bref pour l'ADEME Île-de-France

- **252 projets aidés**, pour un montant de **66,3M€ d'aides** (hors PIA) dont 34,53M€ pour la chaleur renouvelable et de récupération et 15,98m€ en fonds économie circulaire et déchets
- Par rapport à 2019, 2020, c'est **72 projets en plus et 18M€ d'aides supplémentaires**, révélant une vraie dynamique régionale pour accélérer la transition écologique sur le territoire
- **31 collaborateurs** de la Direction régionale qui contribuent au déploiement des politiques de développement durable et de transition énergétiques, une équipe qui s'est d'ailleurs étoffée temporairement pour soutenir la territorialisation du plan de relance
- **La création d'un fonds de secours à l'emploi de 1,52 million d'euros** dans le cadre de la crise sanitaire pour soutenir 37 recycleries et ressourceries qui ont dû fermer leurs portes durant les confinements

L'année 2020 marque un tournant pour la Direction régionale qui a fait preuve d'anticipation, de flexibilité et de résilience au service de la transition écologique

L'année 2020, marquée par une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent, a demandé à la direction régionale de l'ADEME à s'adapter sans pour autant relâcher son accompagnement, avec **252 projets soutenus sur la période, ce qui représente plus de 66 millions d'euros d'aides au profit de projets concrets de transition écologique.**

A l'écoute de ses partenaires, **la Direction régionale a adapté les calendriers des appels à projets et a anticipé le lancement des dispositifs 2021**, dès l'été 2020, un moyen pour sécuriser les bénéficiaires et permettre aux solutions d'émerger. **Malgré le contexte, l'écosystème de la transition écologique a bien résisté à la crise.**

L'ADEME s'est également attelée en 2020 à **renforcer sa proximité avec les territoires** avec :

- la montée en puissance des animateurs territoriaux qui ont une connaissance plus fine ;
- une approche « par cible » en accentuant les contacts auprès des collectivités et entreprises pour accélérer la mise en œuvre de leur transition écologique ;

¹ **Raphael Gerson** a été nommé en 2020 en tant que directeur régional adjoint et **Jérémy Almosni** a remplacé Michel Gioria en tant que directeur régional en avril 2021.

L'Île-de-France à la pointe en matière de géothermie profonde : le Fonds Chaleur a fêté ses 10 ans

L'Île-de-France est **une région à la pointe de la géothermie profonde** pour les projets de chaleur renouvelable, que l'ADEME participe à consolider. 2020 a marqué les 10 ans du Fonds Chaleur, un dispositif clé dans la création de ce réseau : **580 GWh c'est la capacité d'EnR&R additionnelle financée en 2020 grâce au soutien du Fonds Chaleur** (contre 200-300 GWh en 2019).

« *La méthanisation et la géothermie sont les moteurs de la production de chaleur renouvelable en Île-de-France* », explique Claire Florette, coordinatrice du pôle Transition énergétique.

2020 était sous le signe de l'innovation avec **la création des Contrats d'objectif territoriaux Energies Renouvelables et de Récupération** permettant aux acteurs locaux de se rassembler pour proposer une « grappe de projets », afin d'être éligible aux seuils de production d'énergie du Fonds Chaleur et ainsi **lutter contre les zones blanches de la transition énergétique**.

Quelques exemples :

- **Saint-Denis** : un projet de géothermie de surface qui bénéficie des aides de l'ADEME d'un montant de 3,8 M€ pour chauffer ou refroidir 609 000 m² de bâtiments, dont le futur village olympique et paralympique, à plus de 65 % en ENR&R.
- **Yvelines** : une future centrale géothermique de Vélizy-Villacoublay avec 5,9 M€ d'aides - une nouvelle prouesse technologique et une première nationale.

L'économie circulaire passe la vitesse supérieure en Île-de-France

L'économie circulaire, avec **53 projets soutenus en 2020** représente un angle d'action primordiale pour l'ADEME en Île-de-France. Dans le cadre de l'objectif de réduction des déchets, l'ADEME a notamment accompagné **la mise en place de la tarification incitative** dans deux collectivités : Versailles Grand Parc et Plaines et Monts de France, un levier efficace qui réduit de 30 à 50 % la production par habitant d'ordures ménagères résiduelles (OMR) et augmente le tri des déchets recyclables.

L'ADEME a aussi été auprès des collectivités et des professionnels d'Île-de-France pour qu'ils se conforment à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire adoptée en 2020. Marie Boursier, chargée de mission à l'ADEME Île-de-France explique que « *notre rôle est d'expliquer cette nouvelle réglementation aux élus et aux services techniques* ».

Enfin, **la méthanisation** reste une pièce majeure de ce pan de la transition écologique avec pour bilan en 2020, 17 méthaniseurs dans la région, pour une capacité de 23MW et 5,5M€ d'aides de l'ADEME.

L'ADEME Île-de-France pleinement investie auprès des acteurs de terrain

Les villes, mais aussi les territoires ruraux sont au centre la transition écologique et s'organisent pour développer une meilleure gestion de leurs espaces pour garantir une meilleure qualité de vie aux habitants. En ce sens, **l'ADEME soutient des projets valorisant des mobilités actives, et des énergies moins émettrices de gaz à effet de serre.**

En 2020, **la pratique du vélo a ainsi augmenté de 69% en Île-de-France**, où l'ADEME a financé à hauteur de 15 M€ la structuration et l'animation des politiques cyclables, et des initiatives comme le réseau REPAR, des ateliers participatifs et solidaires mettant à disposition des outils, des pièces détachées et des conseils pour permettre aux cyclistes d'entretenir et de réparer eux-mêmes leurs vélos.

Le développement de l'hydrogène en Île-de-France est aussi un axe majeur des actions menées par l'ADEME en 2020 en versant **30M€ d'aides pour le soutien aux projets en la matière** pour participer à l'amélioration de la qualité de l'air en Île-de-France. C'est le cas de l'entreprise **Hype**, première flotte de taxis à hydrogène au monde présente à Paris. Les investissements dans la mobilité hydrogène permettraient d'économiser en moyenne chaque année 2,1 millions de litres de carburants fossiles et 5 090 tCO₂/an.

Pour aller plus loin : [synthèse d'activité 2020](#)

ADEME

Tél : 01 58 47 81 28
Mél : ademepresse@havas.com
Service de Presse

155 bis, Avenue Pierre Brosolette
92541 Montrouge Cedex



L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. **L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr et sur [@ademe](https://twitter.com/ademe).**